



**ACADÉMIE  
DE GUYANE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## INFORMATIONS AUX FAMILLES

### L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE (CNED EN CLASSE COMPLETE REGLEMENTEE)

#### **Période d'inscription :**

- demande de dossiers via <https://www.cned.fr/scolaire/>
- du 22 juin au 31 octobre 2020 (date limite) : dépôt des dossiers.

#### **Démarches à accomplir :**

Les familles désireuses d'inscrire un enfant âgé de plus de 3 ans et de moins de 16 ans (soumis à l'obligation scolaire) doivent obtenir préalablement à l'inscription une autorisation du recteur de l'académie de la Guyane.

Les motifs recevables sont les suivants :

- Raisons médicales
- Éloignement géographique d'un établissement scolaire
- Déplacements professionnels des parents/ itinérance de la famille
- Pratiques sportives ou artistiques non conciliables avec une scolarité complète dans un établissement scolaire

Le dossier est téléchargeable sur le site du CNED et doit comporter une demande écrite et motivée de la famille.

La demande écrite doit impérativement contenir les informations suivantes:

- le nom, les prénoms, la date et lieu de naissance de l'enfant
- l'adresse à laquelle réside l'enfant et, si elle est différente de l'adresse de résidence, celle à laquelle est dispensée l'instruction
- le niveau scolaire
- les noms et prénoms des personnes responsables ainsi que leur adresse complète, un/des numéro(s) de téléphone, une adresse électronique

#### **Le dossier doit être accompagné des pièces justificatives suivantes :**

- Imprimé fourni par le CNED destiné à recueillir l'avis du Directeur Académique
- Photocopie des trois derniers bulletins de notes + l'avis de passage dans le niveau supérieur
- Copie lisible du livret de famille
- Copie d'un justificatif de domicile

Selon le motif d'empêchement :

- ✓ **Raisons médicales:** la fiche « Bilan médical » fournie par les services du CNED, à faire remplir par un médecin spécialiste, un certificat médical et tous justificatifs médicaux
- ✓ **Éloignement géographique du domicile d'un établissement scolaire:** attestation de de la mairie de non ramassage scolaire. Cet éloignement sera apprécié au regard de la durée moyenne du transport scolaire constatée dans le département
- ✓ **Itinérance :**
  - **Parents itinérants :** le livret de circulation, ou courrier de la commune, ou du CCAS,
  - **Commerce ambulant :** un extrait du registre de commerce
  - **Itinérance pour raisons professionnelles et provisoire en France :** ordre de mission ou contrat de travail, attestation de l'employeur faisant apparaître la nécessité de nombreux déplacements. Toutefois, l'inscription réglementée pour éloignement géographique ou itinérance à l'étranger est payante. Il convient de solliciter, auprès des services du CNED, le dossier "International". L'itinérance choisie en France relève d'une inscription au CNED libre, à la charge de la famille.
- ✓ **Activités sportives ou artistiques :** inscription sur une liste éditée par le ministère chargé des sports de l'année en cours, ou d'une attestation d'inscription au conservatoire. Il convient de préciser les résultats, le classement, l'emploi du temps hebdomadaire, les contraintes, les déplacements nationaux ou internationaux prévus.

Les dossiers et les pièces justificatives sont à envoyer à :

**Rectorat de La Guyane**  
**DIVISCO**  
**BP 6011**  
**97306 CAYENNE CEDEX**

et par courriel à : [divisco@ac-guyane.fr](mailto:divisco@ac-guyane.fr)